

*A Monsieur Sébastien Reinach
membre de l'Institut
hommage de l'auteur*
Ry

LE
MONUMENT FUNÉRAIRE
D'ALBERT PIE DE SAVOIE
COMTE DE CARPI
(1531-1535)

PROVENANT DE L'ANCIENNE ÉGLISE DES CORDELIERS
DE PARIS
ET AUJOURD'HUI AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR
MAURICE ROY

Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*,
Année 1921.

PARIS

1922

491 p
RTp

Bibliothèque Maison de l'Orient



130326

LE
MONUMENT FUNÉRAIRE
D'ALBERT PIE DE SAVOIE
COMTE DE CARPI
(1531-1535)

PROVENANT DE L'ANCIENNE ÉGLISE DES CORDELIERS
DE PARIS
ET AUJOURD'HUI AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR
MAURICE ROY

Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*,
Année 1921.

PARIS

1922



LE
MONUMENT FUNÉRAIRE
D'ALBERT PIE DE SAVOIE, COMTE DE CARPI
(1531-1535)

PROVENANT DE L'ANCIENNE ÉGLISE DES CORDELIERS DE PARIS
ET AUJOURD'HUI AU MUSÉE DU LOUVRE

Vers le mois d'octobre de l'année 1530, le Rosso quit-
tait l'Italie, à la demande de François I^{er}, et arrivait à la
cour (un rôle d'acquets de juillet 1531 constate en effet
qu'on lui remit une certaine somme pour son « entrete-
nement » en novembre et décembre 1530²). Il fut accueilli
avec de très grands égards dus non seulement à son
mérite, mais aussi peut-être à son rang social. Le roi lui
avait fait préparer une installation à Paris, une maison
était louée pour sa « demourance » moyennant 420 livres t.
et les frais d'aménagement de cette habitation s'élevaient
à 297 livres 5 s. t., ainsi que le montre un rôle d' « expé-
ditions commandées par le Roy » relatant en même temps
le paiement d'une somme de 200 livres t. fait au même
artiste pour « ung model d'une sépulture ». Voici d'ail-
leurs le texte complet de ce passage, dont les précieuses
indications doivent être retenues :

Rolle d'aucunes expéditions commandées par le Roy.

Et premièrement

Acquict au trésorier de Prouvence pour retenir par ses mains
des deniers de sad. receipte du quartier d'octobre, novembre
et décembre, la somme de neuf cens dix sept livres cinq solz t.
pour son remboursement, c'est assavoir III^e xx l. t. pour le
louage d'une maison louée à Paris pour la demourance de
m^e Roux, painctre, II^e III^{es} XVII l. v s. pour l'amesnagement de

1. Le roi déclare au début des lettres de naturalité de mai
1532 qu'il a fait appeler le Rosso à son service (Archives
nationales, JJ 246, fol. 63).

2. Archives nationales, J 960, 2, n^o 17.

lad. maison, et n° 1. t. payez aud. m° Roux pour ung model d'une sépulture, le tout par mandement verbal du Roy. ix° xvii l. v s.

FRANÇOYS.

(Archives nationales, J 960, 1, n° 48.)

Ce rôle n'est pas daté, mais il paraît assez facile de lui assigner une époque précise. On y remarque, en effet, un certain nombre d'autres affaires soumises le même jour au Conseil du roi :

I. — Un don de 120 livres p. à Jacques le Clerc, l'un des pages de « feu Madame ». On désignait ainsi Madame la Régente Louise de Savoie, mère de François I^{er}, morte le 22 ou le 24 septembre 1531.

II. — La réduction de tailles continuée par le Conseil suivant l'avis des élus de Péronne, Montdidier et Roye, aux habitants de cette élection, qui figure également sur un autre rôle signé de la main du roi à Guise le xxvi^e jour de novembre 1531. (Arch. nat., J 960, 3, n° 27.)

III. — Le don de 400 livres t. fait à Jehan et à Étienne Brossart pour les aider à reconstruire leur maison de la verrerie de Charlefontaine, paroisse de Saint-Gobain, brûlée par les gens du roi; le même don se trouve rapporté sur un autre rôle à titre de mandement au trésorier de l'Épargne à la date du 29 novembre 1531. (Arch. nat., J 960, anc. n° 81.)

Ainsi le rôle, sur lequel figure la mention relative au Rosso, est postérieur au 24 septembre 1531 et antérieur au 26 novembre suivant. Nous pouvons donc le dater très exactement du mois d'octobre ou des vingt premiers jours de novembre 1531. A cette époque, Louise de Savoie venait de mourir; comme on l'a vu, ses funérailles avaient eu lieu à Paris les 17-18 octobre et son inhumation le 19 à l'abbaye de Saint-Denis¹. Mais il est à remarquer qu'aucun monument personnel ne lui fut élevé, une simple pierre avec inscription² devait seulement rappeler le lieu de sa sépulture. Plus tard, en 1554, on plaça son

1. *Registres des délibérations du Bureau de la ville de Paris*, t. II, p. 127 et 129.

2. Dom Michel Félibien, *Hist. de l'abbaye royale de saint Denis en France*. Paris, 1706, p. 386 et 564.

corps dans le nouveau caveau du grand monument que Henri II fit ériger à la mémoire de sa famille. Philibert de Lorme, qui eut la direction de la construction du tombeau de François I^{er}, avait commandé, nous le savons, à François Carmoy une statue à genoux de la régente Louise de Savoie; ébauchée par ce sculpteur, elle fut ensuite exécutée par Pierre Bontemps pour prendre place sur la plateforme du monument à côté des autres priants de la famille royale¹. Suivant l'usage, le cœur et les entrailles de Louise de Savoie avaient été séparés de son corps et déposés à Notre-Dame de Paris où, devant le grand autel, une petite lame de cuivre conservait seule son souvenir dans une brève inscription latine².

On voit donc qu'aucun monument particulier ne fut élevé à la mémoire de la Régente pendant une assez longue période après sa mort. En outre, la disparition de Louise de Savoie était encore trop récente en octobre ou novembre 1531 pour que l'on ait pu à cette époque donner acquit du paiement d'une commande concernant sa sépulture. Car un certain laps de temps dut s'écouler entre le moment où l'artiste commença son étude et la date à laquelle il fut payé de son travail suivant mandement verbal du roi, ratifié ensuite au Conseil par l'acquit autorisant le trésorier de Provence à se rembourser sur sa recette de la dépense effectuée. Ajoutons que la commande faite au Rosso se trouve rapportée dans le même paragraphe du rôle immédiatement à la suite des dépenses allouées pour la location et l'aménagement de la maison qui lui était destinée. On peut donc en conclure que ces dépenses suivirent de près l'arrivée de notre artiste à Paris, vers octobre 1530, que, par suite, le modèle de

1. Voy. mon étude sur le sculpteur Pierre Bontemps dans les *Mémoires* de la Société des Antiquaires de France, t. LXX, p. 265 à 371.

2. Voici cette inscription :

« Cor magnorum opifex,
Quae magnum viscera Regem
Portavere, hic sunt,
Spiritus in Superis. »

(Bibl. de l'Arsenal, ms. 5401, p. 29, et 5755, p. 13.)

sépulture qui lui est demandé s'applique à un événement à peine postérieur de quelques mois, c'est-à-dire pouvant remonter à janvier ou février 1531. Or, quel personnage disparut en ce temps-là, d'assez haute qualité et ayant rendu des services suffisants pour que le roi témoignât d'un aussi vif désir d'honorer sa mémoire? Nous n'en voyons pas d'autre que le comte de Carpy, mort au commencement de janvier 1531.

Albert Pie de Savoie, comte de Carpy au duché de Modène, appartenait à une ancienne maison qui, en récompense des services rendus au duc Louis de Savoie, avait obtenu, par lettres du 27 janvier 1450, le droit d'ajouter à son nom celui de Savoie. François Ier, qui avait sans doute rencontré ce gentilhomme pendant sa première expédition en Italie, lui accorda dès le premier juin 1519 une charge de capitaine de cent lances, une pension de 10,000 livres, ainsi que les hautes et délicates fonctions d'ambassadeur à Rome auprès du pape. Mais le comte de Carpi étant tombé malade en février 1520, le Saint-Père demanda la désignation d'un suppléant; Clément Champion, Jean des Pins, évêque de Pamiers, et François de Saint-Marsault furent successivement envoyés pour le remplacer; enfin Albert Pie revint à Rome le 12 novembre suivant et, pendant les sept années de son ambassade auprès des papes Léon X, Adrien VI et Clément VII, fut chargé de négociations importantes, notamment en 1524 avec Charles-Quint et Henri VIII, roi d'Angleterre, le 12 décembre de la même année avec les plénipotentiaires de Venise et, en 1525, avec le pape lui-même. Richard d'Elbène, banquier à Paris, lui faisait régulièrement parvenir en Italie sa pension de 10,000 l.¹. Mais bientôt l'armée du connétable de Bourbon ayant réussi à s'emparer de Rome le 6 mai 1527, le comte de Carpi y fut retenu en prison pendant quelque temps et Charles-Quint se vengea des services que l'ambassadeur avait rendus à la France en le dépouillant de tous ses

1. *Catalogue des actes de François Ier*, t. I, p. 186, 388, 541, 583; t. II, p. 392; t. V, p. 647, 776; t. VI, p. 12; t. VII, p. 130, 464, 467, 538, 612; t. VIII, p. 402, et IX, p. 58.

biens en faveur de Prosper Colonna. Dans sa détresse, il vint se réfugier à Paris auprès du roi, qui lui prodigua son généreux appui. Non seulement celui-ci lui conserva sa pension de 10,000 livres, lui remboursa une somme de 67,604 livres 15 s. pour couvrir des dépenses qu'il avait faites autrefois pendant le siège de Pavie, le nomma son chambellan ordinaire, mais encore lui fit don, le 25 janvier 1528, des terres de Conches et de Breteuil en Normandie en leur attribuant un revenu de 6,000 livres t. Peu de temps après, Albert Pie remettait ces terres le 27 mars 1530 (n. st.)¹ à la disposition de la duchesse douairière de Vendôme, Marie de Luxembourg, à laquelle François I^{er} les avait auparavant abandonnées en compensation des propriétés laissées à l'empereur d'Allemagne pour obtenir la délivrance des enfants du roi retenus en otages depuis le traité de Madrid (14 janvier 1526). A la réputation de diplomate habile, il joignait celle d'écrivain distingué, de « personnage de lettres », comme on disait alors, ainsi que d'antagoniste ardent de Luther et d'Érasme². Il demeurait à Paris, rue Saint-Antoine, en face de l'hôtel des Tournelles, et paraît avoir donné asile à des compatriotes dans sa maison; il y accueillait au moins le dépôt de leurs publications, car le *Livre de la fleur de la science de pourtraicture et patrons de broderie*³, de Francisque Pellegrin de Florence, imprimé en août 1530 par Jacques Nyverd, se vendait « au logis de Mgr le conte de Carpes ». On sait, d'autre part, que ce Francisque Pellegrin fut le grand ami du Rosso, jusqu'au jour où survinrent entre eux des démêlés retentissants. C'est dans ce logis que le comte de Carpi mourut de la peste à l'âge de cinquante-cinq ans, dans les premiers jours de janvier 1531 (n. st.).

1. Minute non signée du notaire G. Payen.

2. *Desiderii Erasmi Roterodami opera omnia*. Lyon, 1703-1706, t. III, p. 1410 F; lettre au docteur Julius Pflug du 20 août 1531, t. IX, p. 1093, 1094; lettre à Albert Pie d'octobre 1525, p. 1096; de février 1529, p. 1123 à 1196, *Erasmi apologia brevis ad viginti quatuor libros Alberti Pii, quondam Carporum comitis*.

3. L'ouvrage de Pellegrin a été publié par M. Gaston Migeon. Paris, Jean Schemit, 1908.

François I^{er} ressentit vivement la perte de cet homme de valeur et voulut que ses obsèques fussent célébrées en grande pompe; elles eurent lieu le lundi 16 janvier avec le concours d'un grand nombre de communautés religieuses, de députations du Parlement¹, de la Chambre des comptes, du bureau de la Ville de Paris² et de plusieurs personnes de qualité. On vit le corps du défunt en habit de cordelier, le visage et les mains découverts, porté par huit religieux du même ordre, spectacle qui impressionna si vivement les contemporains qu'Érasme, dans une satire ingénieuse, le qualifia d'enterrement séraphique³ et que Clément Marot écrivit, dans sa deuxième Lettre du coq-à-l'âne à Lyon Jamet :

Tesmoing le comte de Carpy
Qui se fait moyne après sa mort.

Pourtant, si les manifestations de ce genre étaient rares dans la région de Paris, elles se rencontraient assez souvent dans le Midi et surtout en Italie. Car il était d'usage à cette époque, pour les personnes laïques appartenant au tiers ordre de saint François, de demander par testament à être enterrées revêtues de l'habit de cordelier⁴. Le corps d'Albert Pie de Savoie fut ainsi inhumé au milieu du chœur de l'église du couvent des Cordeliers de Paris⁵. On trouvera la relation détaillée de son convoi et de son service solennel dans les registres des délibérations du Bureau de la ville de Paris⁶.

1. Voy., à la fin de cet article, pièce justificative n° I.

2. *Registres des délibérations du Bureau de la ville de Paris*, t. II, p. 101, 102.

3. Voy. *Des. Erasmi Rotterodami Colloquiorum Familiarium opus*, 1550, p. 691, *Exequiae Seraphicae, Theotimus et Philecoüs*.

4. Christophe Jobert, bailli de Valence en Dauphiné, demande, par son testament du 20 avril 1532, « après son trespas, son corps estre inhumé en l'habit de cordelier en l'église des Cordeliers de Paris ». Minutes de G. P. et Pichon.

5. Gilles Corrozet rapporte : « Cette sépulture est en la nef de lad. église des Cordeliers du costé de Septentrion. » *Les antiquitez et singularitez de Paris*, t. I, p. 85.

6. L'enterrement du comte de Carpy, 16 janvier 1531, dans

Tous ces hommages exceptionnels rendus sur l'ordre exprès du roi à la mémoire du comte de Carpi démontrent d'une façon certaine les sentiments de reconnaissance et de regrets de François I^{er}; ne semble-t-il donc pas naturel de penser que celui-ci ait en outre désiré contribuer à l'érection d'un monument funéraire et en ait demandé le dessin ou modèle à son nouvel artiste favori qui paraissait tout désigné par son talent et aussi par sa nationalité¹. La concordance se présente ici parfaite comme date et circonstances. Mais nous pouvons encore ajouter d'autres présomptions.

Le soubassement, aujourd'hui disparu, sur lequel reposait le monument, portait l'inscription suivante :

ALBERTO PIO DE SABAUDIA,
CARPENSIVM PRINCIPI,
FRANCISCI REGIS FORTUNAM SECUTO,
QUEM PRUDENTIA CLARISSIMUM REDDIDIT,
DOCTRINA FECIT IMMORTALEM
ET UNA PIETAS COELO INSERUIT.
VIXIT ANNOS LV.

HEREDES MOESTISSIMI POSUERE ANNO DOMINI M. D. XXXV.

Ces héritiers, en dehors de la veuve du comte de Carpi, Cécile Orsini, qui lui survécut seulement de quelques mois², devaient être ses deux filles, Marguerite et Catherine³, ainsi que les trois gentilshommes nommés au procès-verbal de l'enterrement : le seigneur Octavein, le seigneur Cord et le seigneur Canilley comme « faisant le deuil ». André Thevet cite en outre le cardinal Rodolphe Pie, son neveu⁴; mais de toutes ces personnes étrangères

lés *Registres des délibérations du Bureau de la ville de Paris*, t. II, p. 101, 102.

1. Le Rosso avait pu connaître pendant son séjour à Rome le comte de Carpi, qui était ambassadeur auprès du Pape; ils furent emprisonnés après la prise de Rome en 1527 et parvinrent tous deux à retrouver leur liberté.

2. *Catalogue des actes de François I^{er}*, t. II, p. 392; t. VII, p. 538 et 612.

3. *Ibid.*, t. II, p. 392, et t. VII, p. 538.

4. André Thevet, *Les vrais portraits et vies des hommes illustres*. Paris, veuve Kerver, 1584, in-fol., p. 368 et suiv.



et ne résidant pas à Paris, celle qui dut s'occuper surtout des affaires de la succession en France et par suite de l'érection du monument funéraire fut sans aucun doute Francisque Sibec, le célèbre menuisier du roi, originaire de Carpi, dont il portait le nom et que le comte de Carpi désigna pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Or, Sibec était aussi en relations suivies avec son compatriote le Rosso; c'est à la demande de ce dernier que lui furent confiés les travaux de menuiserie exécutés pour la clôture du chœur de Notre-Dame de Paris, et nous pouvons également citer une déclaration du 1^{er} mars 1544 (n. st.)¹, dans laquelle Sibec de Carpi atteste qu'il y a cinq ou six ans, c'est-à-dire vers 1539, un buffet à armoires et un cabinet de bois de noyer lui avaient été commandés par Louis de Brébant, valet de chambre du roi et vicomte d'Avranches, et, selon le désir de celui-ci, transportés pour être gardés « en la maison de feu maistre Rousse le Roux, en son vivant peintre du Roy et chanoine de la Sainte Chappelle du Pallais et de Notre Dame à Paris, assise dedans l'enclos dud. Pallais, ... et si dit led. Scibec qu'il auroit depuis oy dire par plusieurs fois aud. deffunct qu'il eust bien voulu que led. de Brébant eust retiré led. buffet à armoires et cabinet par ce qu'il avoit bien affaire de la place que led. buffet occupoit en sa maison pour son aisance ». On voit, par ces menus détails, que Sibec et le Rosso se rencontraient fréquemment et s'entretenaient familièrement ensemble.

Ainsi, même en admettant que la commande faite par le roi à son peintre ne concerne en aucune façon le tombeau du comte de Carpi, les relations étroites de l'artiste italien et de Sibec, exécuteur testamentaire d'Albert Pie, permettraient encore de supposer que le projet de ce monument a dû être confié au Rosso. Il s'agit, bien entendu, de l'invention du modèle ou plutôt du dessin, car l'exécution matérielle revint sans doute à un habile praticien ou sculpteur de second ordre qui en prépara le modèle en

1. Voy. pièce justificative n° V de notre article sur *La mort du Rosso*, dans *Bull. de la Soc. de l'Hist. de l'Art français*, 1920, p. 92.





STATUE FUNÉRAIRE D'ALBERT PIE DE SAVOIE, COMTE DE CARPI.
(Bronze. — Musée du Louvre.)

cire ou autrement, coulé ensuite en bronze par un fondeur de profession. A l'égard de cette dernière opération, nous ne serions pas surpris que Sibec eût fait appel à l'habileté du fondeur Gilles Jourdain, très en vogue à cette époque¹, et qui travailla plus tard avec lui et le Rosso à la clôture du chœur de Notre-Dame. Il est d'ailleurs vraisemblable que Sibec reçut la mission de conclure tous les marchés relatifs au tombeau de Carpi; la supposition se trouve confirmée par la découverte que nous avons faite d'un acte postérieur, daté du 18 octobre 1542, par lequel Sibec, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, passe marché avec Antoine Mous, compagnon orfèvre à Paris, pour *les ouvraiges de dorures et estoiffemens qu'il convient faire à la tumba dud. deffunct sgr conte*. Ces travaux complémentaires, exécutés sept ans après la pose du monument, consistaient dans la dorure du manteau, du coussin ou oreiller sur fond noir, de même pour les livres, la « morisque » du matelas, les armures et harnais, la table d'attente, les armoiries du défunt, les ailes des enfants ou amours, ainsi que les lettres noires qui se trouvaient sans doute sur le soubassement aujourd'hui disparu, toute cette ornementation devait être terminée au jour de Toussaint suivant pour le prix de 250 livres t. A l'ouvrier doreur était même accordée, en vue de faciliter son travail, la faculté de transporter à ces frais, dans un local à Paris, tous les attributs du tombeau, mais à la charge de les rapporter en l'église des Cordeliers pour la date convenue².

Le mausolée que nous étudions se composait surtout d'une belle statue en bronze, aujourd'hui conservée au Musée du Louvre, et représentant le comte de Carpi à demi couché sur un lit de repos, revêtu d'une armure romaine, le bras droit posé sur un coussin ou oreiller et replié pour soutenir la tête du personnage d'apparence robuste et à la physionomie grave; de la main gauche, il

1. Voy. notre article sur le fondeur Gilles Jourdain dans les *Annales de la Soc. hist. du Gâtinais*, t. XXXI, année 1913, p. 1.

2. Voy. ci-après pièce justificative n° II.

tient un livre ouvert et semble méditer, quelques volumes sont épars à ses pieds, allusion évidente à ses travaux littéraires¹. Cette composition, d'un beau caractère, présente une grande allure, quoiqu'un peu lourde et prétentieuse, mais pour bien en apprécier l'effet il faudrait la voir dans le cadre auquel elle était destinée. Or, je n'ai retrouvé ni description, ni ancien dessin de l'ensemble du monument. D'après une planche du Musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir, la statue aurait été supportée par un sarcophage en marbre décoré de fleurs en relief, posé sur deux chantiers de pierre dont les bases étaient ornées de têtes de lion en bronze, le tout placé sur un double et large piédestal en pierre. Mais cette disposition paraît être un arrangement de fantaisie imaginé par Lenoir, qui avait d'ailleurs la fâcheuse habitude d'assembler les fragments les plus divers dans le but unique de former un ensemble harmonieux sans le moindre souci de la véritable reconstitution. Il est d'autant plus probable qu'il dut ici procéder de la sorte que le marché de 1542, cité plus haut, ne fait nullement mention d'un sarcophage décoré de fleurs en relief qui certainement eussent été recouvertes de dorures, mais prescrit au contraire la dorure des ailes d'enfants ou d'amours, aujourd'hui disparus, qui devaient figurer sur un soubassement tout différent. La statue en bronze est d'ailleurs indiquée dans le *Journal* de Lenoir comme entrée seule au Musée des Monuments français. Gilles Corrozet² et les anciens épitaphiers³ ne mentionnent aucun socle, se bornant à signaler l'effigie en bronze et à rapporter l'inscription ci-dessus reproduite. Toutefois,

1. Albert Pie a laissé plusieurs ouvrages, dans lesquels il réfute les théories de Luther et les opinions d'Érasme. Un de ses traités a été imprimé à Venise et à Paris en 1531 par Jodocus Badius. Ses autres livres traitent des moines, des cérémonies de l'Église, de la décoration des Temples, de l'adoration des images, de la vénération des saints, des nouveaux théologiens, etc.

1. *Op. cit.*

2. Bibl. nat., fonds français 32914, p. 197, et Arsenal, ms. 5403, p. 12.

André Thevet¹ est mieux renseigné; il déclare avoir vu le monument deux ans avant l'incendie qui dévasta le couvent et l'église des Cordeliers, c'est-à-dire en 1580²; le mausolée comprenait alors un sépulcre et une statue de cuivre qui, dit-il, « se voit encores aujourd'huy toutes fois beaucoup endommagée de l'ardeur de feu, principalement l'or duquel elle estoit dorée »; il ajoute que l'inscription était placée « contre ledit sépulchre ». La statue reposait donc sur un soubassement quelconque où étaient gravées en lettres noires d'abord, puis dorées, l'épithaphe ainsi que les armoiries du défunt : *De sable à l'aigle d'argent chargé en abîme d'un petit écusson d'azur à l'alérion d'or.*

C'est le 7 frimaire an II (27 novembre 1793) qu'Alexandre Lenoir recueillit le bronze pour son Musée des Monuments français aux Petits-Augustins³, d'où il passa au Louvre⁴. L'œuvre était depuis fort longtemps admirée, les anciens historiens de Paris en ont fait l'éloge même parfois dans des termes empreints d'exagération; Sauval surtout en accentue le mérite d'une façon extraordinaire : « Le tombeau du comte de Carpi », écrit-il, « consiste en une seule figure de cuivre à demi couchée sur un lit de même matière. Cette figure est fort estimée en toutes ses parties. Sa cuirasse est chargée de demi-reliefs travaillés avec une patience toute extraordinaire. Ses jambes sont croisées fort naturellement l'une sur l'autre, mais sa main droite surtout porte si bien sa tête et sa tête repose si bien sur cette main que ce n'est pas sans raison que ce mausolée passe pour une des principales beautés de cette ville. Elle est du bon goût et faite dans

1. *Op. cit.*

2. Saugrain, *Curiosités de Paris et de ses environs*, 1716, p. 233, rapporte que l'église du couvent des Cordeliers fut ravagée par un incendie le 19 novembre 1582; c'est donc en 1580 que Thevet (*op. cit.*) a vu le tombeau de Carpi encore tout recouvert de dorures.

3. L. Courajod, *Alexandre Lenoir, son Journal*, t. I, p. 20.

4. Musée de la galerie d'Angoulême au Louvre, n° 56, et Barbet de Jouy, *Catal.*, 1873, p. 31 et 32.

le bon siècle¹. » Un peu plus loin, il ajoute : « Je ne puis oublier le tombeau du prince de Carpi qu'on tient de maître Ponce... »

Piganiol de la Force en parle en termes plus modérés et rabaisse ainsi l'enthousiasme de Sauval : « Au costé gauche du sanctuaire, près du maître-autel, est un monument adossé à la grille du chœur. On y voit une figure de bronze, à demi couchée, dont Sauval a fait un éloge ridicule par son excès et que l'auteur de la précédente édition de cet ouvrage y a copié tout entier. Nous ne devons point surprendre l'admiration du public en donnant des louanges outrées à ce qui n'en mérite que de médiocres. L'on avoue que cette figure est d'un dessin assez correct pour un siècle où le goût des arts commençait à naître en France, mais nous nous garderons bien d'en faire une des principales beautés de la capitale². »

Enfin, Alexandre Lenoir, qui sauva cette statue à la Révolution, n'hésite pas à accepter l'opinion de Sauval en déclarant qu'elle est l'œuvre d'un certain Paul Ponce, artiste imaginaire qui n'a jamais existé au commencement du xvi^e siècle, car nous n'en connaissons pas d'autre que Ponce Jacquo et encore ce dernier n'est-il mentionné dans les Comptes des Bâtimens qu'à partir de 1559 seulement³.

De notre temps, M. A. Venturi, s'appuyant uniquement sur le genre et la ressemblance de certains monuments funéraires du xvi^e siècle, a cru pouvoir attribuer le tombeau de Carpi au sculpteur Prospero Spani detto il Clemente⁴. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette opinion, qui en somme est née d'une simple impression personnelle. Il n'en est pas moins vrai que le style de cette statue, à demi couchée, paraît appartenir à l'art ita-

1. Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, 1724, t. I, p. 448.

2. Piganiol de la Force, *Description hist. de la ville de Paris*, 1765, t. VII, p. 14 et suiv.

3. De Laborde, *Comptes des Bâtimens*, t. II, p. 4.

4. *L'Arte, rivista de Storia dell' arte medioevale e moderna e d'arte decorativa*, diretta da Adolfo Venturi, anno VII. Roma, 1904, p. 469, 472; *Miscellanea*, par A. Venturi.

lien¹; c'est une raison de plus pour que nous n'hésitions pas à en donner l'invention au Florentin Jean-Baptiste de Rossi, dit le Rosso; les documents que nous avons produits, les relations de l'artiste et les nombreux arguments qui en résultent forment un ensemble concluant; si la certitude n'est pas encore absolue, du moins il existe aujourd'hui une très forte présomption fondée sur le groupement de détails précis et le rapprochement de textes contemporains présentant de sérieuses garanties.

Pièces justificatives.

I.

Mercredi xi^e jour de janvier mil V^c XXX, mane.

Ce jour, le sr de Bonnes, maistre d'hostel ordinaire du Roy, a présenté à la Cour lettres missives dud. sgr, escriptes à Saint Germain en Laye, du jour d'hier, par lesquelles ycelluy sgr mande à lad. Court qu'il a entendu le trespas du feu conte de Carpy, et pource qu'il veut qu'il luy soit fait en ses obsèques et funérailles tout l'honneur qu'il sera possible il envoie led. sr de Bonnes par devers lad. Court pour déclarer quant à ce point son voulloir et intencion, lesquelles lettres leues led. sr de Bonnes a dit que d'autant que led. feu conte de Carpy estoit estranger, avoit fait plusieurs services au Roy, laissé ses terres et seigneuries, estoit personnaige de lettres et de grande recommandacion, chevalier de son ordre, led. sgr voullait que lad. Court de sa part lui feist tout l'honneur qu'elle pourroit en ses obsèques, et l'avoit envoyé devers elle pour ceste cause, auquel sr de Bonnes, maistre Pierre Lizet, premier président, céans, a demandé si le Roy entendoit que toute lad. Court allast ausd. obsèques, et a led. de Bonnes respondu que non, mais seullement que l'un des présidens acompagné de dix ou

1. M. L. Dimier déclare que cette statue est certainement l'œuvre d'un artiste florentin; notre attribution concorde donc parfaitement avec son sentiment. Voy. *Le Primatice*, p. 123, n. 4.

douze conseillers y assistassent et a dit qu'il s'en alloit devers la contesse de Carpy pour entreprendre le temps et jour desd. obsèques, et que a son retour il en advertiroit la Court, et luy a led. premier président fait response que lad. Court obéyroit au vouloir du Roy.

(Archives nationales, Reg. du Parlement, Conseil, X¹^a 1534, fol. 71 v^o, 72 et 72 v^o.)

Lundi xv^e jour de janvier V^c XXX, mane.

Ce jour, la Cour a député maîtres Denys Poillot, président, Nicole Hennequin, Jaques Le Roux, Martin Fumée, Michel Gilbert, Claude Deszasses, François Delage, Robert Bergau, Jaques Leclerc dit Coctier, Jaque Spifame, Léon Lescot, Jehan de Longueil et Maurice Bulioud, conseillers céans, pour aller à l'obsecque et enterrement du feu conte de Carpy.

(Archives nationales, Ibid., fol. 77.)

II.

18 octobre 1542. — Anthoine Mous, compaignon orfèvre, demourant à Paris, rue de la Tannerie, confesse avoir promis et promet à honorable homme Francisque Scibecq, dit de Carpy, italien, menuysier du Roy, n. sgr, dem. à Paris, comme exécuteur du testament et ordonnance de dernière volonté du feu sgr conte de Carpe, de faire pour luy les ouvraiges de dorures et estoffemens qu'il convient faire à la tumbé dud. deffunct sgr conte et cy après déclarez : c'est assavoir dorer à vermeil le manteau d'icelluy deffunct et par dessus l'ouvraige dorer son coussin ou oreiller qui fera le fons de noir; Item dorer p. dessus ses livres qui auront le fons de noir; Item dorer p. le dessus l'ouvraige de la morisque du mathelas, le fons et racheures de noir; Item dorer à vermeil la table d'atente, les esles des enfans et les lettres noires; Item dorer les armes dud. deffunct sgr conte, ainsi qu'elles sont divisées et pourtraictes en l'église des Cordeliers à Paris, où led. deffunct a esté inhumé; Item dorer les ouvraiges eslevez des armures et harnois de guerre d'icelluy deffunct en ce qu'il en conviendra faire et dorer,

amender deux pertuys, qui sont dedans lad. tumbe, et aussi dorer les autres endroit des ouvraiges de tout ce que dit est, bien et deument, comme il apartient au dit d'ouvriers et gens à ce congnoissans, et transporter par led. Mous à ses despens au lieu où il luy plaira en la ville de Paris l'effigie dud. deffunct, sa table d'atente armoriée, armures, harnoyes et autres choses cy dessus déclarez pour iceulx dorer plus à son aise. Ce fait, les rapporter, rasseoir, river et atacher, aussi à ses despens, au lieu où il les prendra en lad. église des Cordeliers à Paris, le tout dedans le jour de Toussains prochainement venant. Ceste promesse faicte moyennant le pris et somme de deux cens cinquante livres t. pour tous lesd. ouvraiges cy dessus déclarez, de laquelle led. Mous confesse avoir eu et receu dud. Francisque, à ce présent, la somme de deux cens livres t. dont... quicte... et le reste montant à cinquante livres t., led. Francisque promet et gaige bailler et payer aud. Mous ou au porteur de ces présentes pour luy, si tost que lesd. ouvraiges seront faitz et parfaitz. A ce faire furent présens Piramus Triboulet, me orfèvre à Paris, et Godeffroy Bobert, me coustelier à Paris, qui, à la prière et requeste dud. Mous, ont promis, promectent et gaigent en leurs propres et privés noms... de rendre et paier aud. Francisque lad. somme de deux cens livres t. par luy présentement avancée aud. Mous ou cas que led. Mous n'eust fait et parfait lesd. ouvraiges de dorures et estoffemens cy dessus déclarez, raporté, rassis et attaché lad. effigie et ouvraiges susdits bien et deument, ainsi que dessus est dit dedans led. jour de Toussains prochain, et avecques ce rendre et paier aud. Francisque tous coutz, fraiz, mises, desquelz dommaiges et interestz qu'il aura eu, souffert et souffrira à faulte de ce... prom. obl. ren. Fait et passé triple l'an mil V^e XLII le mercredi xviii^e jour d'octobre.

G. PAYEN. J. T.

